

Appel à candidature pour le recrutement d'une assistance technique pour réaliser l'initiative

« *Jeunes en tant que Chercheurs (YAR)* » au Maroc

Termes de référence

Période de la prestation : 20 jours

Date de début : 06 Novembre 2023

Date de fin : 15 Décembre 2023

I. CONTEXTE :

L'initiative mondiale « Jeunes en tant que Chercheurs » (*Youth As Researchers, YAR*) établit des liens et coopère avec les jeunes afin de mener des recherches initialement sur les jeunes et leurs initiatives qu'ils mettent en œuvre en faveur de leurs pairs et communautés respectives. L'UNESCO et les Chaires UNESCO de l'Université nationale d'Irlande de Galway et de l'Université d'État de Pennsylvanie dirigent un consortium d'acteurs menés par des jeunes ou liés aux jeunes pour soutenir ce programme de recherche à travers la formation, le mentorat et la coordination.

La recherche menée par les jeunes est inestimable pour compléter la recherche scientifique et rendre la production de connaissances plus inclusive et plus représentative des perspectives, idées et expériences des jeunes, dans toute leur diversité.

Il s'agit également d'une approche novatrice pour éclairer l'élaboration et la mise en œuvre des politiques et des législations, grâce à des données probantes concernant les jeunes.

La recherche menée par les jeunes renforce leurs capacités et les incite à produire des données probantes – avec et pour d'autres jeunes – qui non seulement contribuent à enrichir les programmes de recherche, mais peuvent également avoir une application dans la vie de tous les jours.

En outre, grâce aux compétences et aux espaces qu'elle crée, cette initiative favorise l'engagement de groupes de population qui sont rarement considérés comme des contributeurs à la recherche scientifique. De plus, elle accroît la visibilité des perspectives et des points de vue des jeunes, les rend accessibles au-delà des communautés de jeunes au sens strict et, finalement, améliore leur prise en compte par les décideurs et les acteurs du développement.

En tant que telle, et conformément à l'appel de l'Agenda 2030 à « Ne laisser personne pour compte », la recherche menée par les jeunes ouvre l'espace pour que ceux-ci s'engagent dans l'action, expriment leurs points de vue sur les défis actuels et informent l'élaboration des politiques.

Dans le cadre de cette initiative mondiale, l'UNFPA et le Bureau de l'UNESCO pour le Maghreb lancent au Maroc un appel pour le recrutement d'une entité (structure académique) qualifiée pour la formation et l'accompagnement des jeunes chercheurs dans la conception et la réalisation de leurs recherches communautaires axés sur les défis, et les enjeux de développement au Maroc. Et ce dans le contexte de mise en œuvre du plan de travail conjoint signé avec le ministère de la Jeunesse, de la Culture et de la Communication, et s'inscrivant dans la vision inclusive du ministère dans l'élaboration des politiques, mais aussi dans le renforcement de l'innovation, une édition nationale de l'initiative YAR sera lancée en partenariat avec l'UNFPA, et étroite coopération avec les maisons de jeunesse, avec Tanger comme pilote.

Les conclusions et les recommandations du processus de renforcement des capacités et de recherche, inspireront le ministère dans son développement de stratégies, politiques et programmes destinés pour la jeunesse, et lui permettront d'intégrer les perspectives, les points de vue et les analyses des jeunes, rendant ainsi effective la participation de la jeunesse à l'élaboration des politiques.

II. OBJECTIF DE LA MISSION :

Renforcer les capacités des jeunes en matière de recherche et production de savoir social « scientifique », pouvant éclairer et anticiper les questions sociétales majeures qui les concernent, et guider la mise en place de politiques et stratégies publiques inclusives, tout en positionnant les maisons de jeunes comme un espace de dialogue, production de savoir, réflexion stratégique et de participation citoyenne.

➤ Objectifs spécifiques :

- Renforcer les capacités des jeunes sur les méthodes de la Recherche-Action ;
- Produire une recherche globale par les jeunes sur les thématiques au cœur de leurs priorités ;
- Présenter les recommandations de la jeunesse dans un Dialogue politique de haut niveau ;
- Soutenir l'effectivité de la participation de la jeunesse dans l'élaboration des politiques ;
- Renforcer l'esprit de l'engagement civique et l'innovation sociale ;
- Promouvoir les maisons de jeunes, comme espace de production des connaissances, et du savoir, éclairant les politiques publiques, et rendant effective la participation de la jeunesse.

IV. APPROCHE DE MISE EN ŒUVRE :

L'initiative YAR au Maroc s'inspire de la démarche de l'initiative globale, et s'appuie sur l'expertise interne de l'UNESCO, et des outils mis en place conjointement avec les Chaires UNESCO de l'Université nationale d'Irlande de Galway et de l'Université d'État de Pennsylvanie.

Le processus de la mise en œuvre de l'initiative YAR passera par les étapes suivantes :

- Identification des candidats et de la maison de jeune pilote ;
- Renforcement des capacités des formateurs nationaux par les chaires UNESCO de l'Université nationale d'Irlande de Galway et de l'Université d'État de Pennsylvanie ;
- Lancement des discussions avec les responsables des maisons de jeunes identifiées ;
- Sélection de 8 à 12 jeunes avec une représentation diversifiée, genre et milieu, académique, non-académique, associatif etc. ;
- Organisation des ateliers de renforcement des capacités des jeunes sélectionnés ;
- Mise en place d'un système de mentorat ;
- Présentation du résultat préliminaire de la recherche ;
- Elaboration des recommandations ;
- Dialogue politique et publication des recommandations lors d'un événement phare.

V. ROLES ET RESPONSABILITES DE L'ENTITE CONSULTANTE :

L'entité chargée de la mise en œuvre de cette initiative devra :

- Assumer la responsabilité générale de la mise en œuvre de l'initiative YAR au Maroc ;
- Apporter l'expertise technique nécessaire en matière de recherche-Action en faveur des jeunes impliqués ;
- Assumer la responsabilité de la production et de la soumission des recherches menées par les jeunes dans les délais impartis, conformément aux normes de YAR ;
- Diriger et coordonner le travail des équipes de jeunes chargés de la réalisation des études et garantir la qualité des produits à toutes les étapes du processus ;
- Fournir les orientations méthodologiques à l'équipe ;
- Rédiger un rapport global de la mission, y compris les meilleures pratiques identifiées lors de la mise en œuvre de l'initiative.

V. LIVRABLES :

À l'issue de son appui, l'entité chargée de la mise en œuvre de cette initiative devra livrer les documents suivants :

- Une note méthodologique de la conduite de l'initiative (avec un budget prévisionnel en annexe) ;
- Les modules pédagogiques et le programme de la formation ;
- Un rapport final de la mission y compris les bonnes pratiques identifiées ;
- Un résumé des recherches menées par les jeunes en arabe et français ;
- Une présentation power point (en français) des conclusions & recommandations de l'ensemble des recherches réalisées par les jeunes ;
- Un plan de dissémination des recommandations & Conclusion.

VI. QUALIFICATIONS ET EXPERIENCES DU PROFIL :

L'entité qui se chargera de la réalisation de cette mission doit avoir :

- Minimum de 10 ans d'expérience dans l'élaboration d'étude de recherche, la production de rapports scientifiques, analyses, en matière des thématiques sociales et anthropologique ;
- Expérience avérée dans la collecte de données participatives et l'analyse de données quantitatives et qualitatives, y compris les données sensibles au genre ;
- Connaissance et expérience des politiques publiques, de l'autonomisation socio-économique et de l'inclusion sociale des jeunes et des femmes ;
- Expérience avec le Système des Nations Unies ;
- Connaissance du contexte du pays concernant la jeunesse, les droits humains et l'écosystème socio-économique du pays ;
- Bonne capacité de coordination, de gestion, d'adaptation, et capacités et expérience de travail avec des jeunes ;
- Capacité à produire des résultats de qualité dans les délais impartis, autonomie, sens de l'initiative et de l'anticipation ;
- Bonne compétence en rédaction et en communication en français et arabe.

VII. FINANCEMENT :

L'étude sera conduite par l'entité sélectionnée en étroite coordination avec les équipes de l'UNESCO, et en coopération avec l'UNFPA, l'UNESCO et le ministère de la jeunesse.

L'entité chargée de la mise en œuvre de l'initiative percevra :

- 30% à la validation de la note méthodologique ;
- 50% à la remise du matériel pédagogique, et du programme de la formation.
- 20% à la remise du rapport final, et tous les livrables mentionnés.

VIII. DURÉE DE LA CONSULTATION :

La période de l'assistance technique est prévue pour une durée de vingt (20) jours de travail étalé sur une période de 1 mois entre le 06 Novembre (date de début) et le 15 décembre 2023 (date de fin) suivant le calendrier provisoire ci-dessous qui comprend les principales phases et les activités clés du processus de l'élaboration de l'étude.

- **Phase de démarrage : 1 jours ouvrables** pour la validation de la note méthodologique ;
- **Phase de terrain** : 7 jours ouvrables ;
- **Phase d'analyse et de rédaction** : 8 jours ouvrables pour le projet de rapport final ;
- **Phase de Présentation** : 2 jours ouvrables pour la présentation des conclusions & Recommandations ;
- **Phase de dissémination et policy brief** : 2 jours ouvrables, pour les recommandations.

Soumission de l'offre :

L'offre technique doit comporter les éléments suivants :

- Une note technique présentant l'approche méthodologique proposée pour l'exécution des prestations susmentionnées avec un planning faisant ressortir les principales phases de réalisation de l'étude et sa dissémination et une estimation du nombre de jours par phase ;
- Les CVs mettant en valeur les expériences et compétences en lien avec cet appel à consultation et les attestations de référence (2 au minimum), ou études / rapports similaires.

L'offre financière :

L'offre financière, en dirhams (MAD), devra comprendre pour chacune des prestations le nombre de jours estimés et les taux journaliers y compris les frais de déplacement, la prise en charge des jeunes lors des sessions de formation et toutes autres charges liées à la réalisation de cette mission.

Évaluation des offres :

L'évaluation des offres se déroulera en deux étapes :

- L'évaluation de l'offre technique ;
- L'ouverture et la comparaison des propositions financières.

Les offres seront jugées sur les critères suivants :

- La valeur technique de l'offre : note sur 100, pondération 60 %.
- L'offre financière : note sur 100, pondération 40 %.

Les offres techniques seront évaluées sur la base de leur degré de réponse aux termes de références ; Analyse technique comparative des offres : Une note technique T sur 100 sera attribuée à chacune des offres et seront systématiquement éliminées de cette phase toutes les offres ayant obtenu une note technique inférieure à la note technique minimale de 60 points qui représente 60 % de la note maximale des offres techniques (100 points).

Analyse financière comparative des offres : A l'issue de la phase précédente, chaque offre financière sera dotée d'une note (F) sur 100 : la note 100 sera attribuée à l'offre valable techniquement et le moins-disant.

Analyse technico-financière : les notes techniques (T) et financières (F) obtenues pour chaque candidat seront pondérées respectivement par les coefficients suivants : 60% pour l'offre technique et 40% pour l'offre financière. $N=0,6*T+0,4*F$

Il est demandé aux candidats que leurs offres comprennent les éléments nécessaires et suffisants à leur appréciation. Le/la/les candidat.es retenu.es recevra/recevront un courrier par mail l'invitant à se présenter à engager les procédures de consultation.

Dépôt de dossier des candidatures :

Les consultant(e)s intéressé(e)s sont prié(e)s d'envoyer :

L'offre technique dans une enveloppe fermée par poste ou à déposer à l'adresse ci-dessous.

L'enveloppe devrait porter la mention : « **UNFPA/UNESCO : YAR initiative** ».

L'offre financière dans une enveloppe fermée par poste ou à déposer à l'adresse ci-dessous.

L'enveloppe devrait porter la mention « **UNFPA/UNESCO : YAR initiative** ».

à l'adresse suivante :

**Fonds des Nations Unies pour la Population (UNFPA) 13 Av. Ahmed Belafrej, Souissi,
10 000 Rabat, Maroc**

Et ce au plus tard le **02 Novembre 2023** à 12h.

N.B. : Une notification de dépôts de dossier doit être envoyée à l'email suivant :
mghazli@unfpa.org / guedira@unfpa.org

Les dossiers qui parviendront après la date et heure limite fixée ci-dessus ne seront pas pris en compte.